

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 25 NOVEMBRE 2002

Présents

- ❖ Philippe de la MONNERAYE, l'Ancre, NANTES
- ❖ Hubert FOURNIER, l'Ecoutille, CLERMONT FERRAND
- ❖ Michel CABRIT, Point Accueil Jeunes, CLERMONT FERRAND
- ❖ Marie-Georges GODILLOT, Point Accueil Jeunes, CLERMONT FERRAND
- ❖ Isabelle LIGEZ, Point Accueil jeunes, DIJON
- ❖ Christian MÜLLER, Point Jeunes, LILLE
- ❖ Patrick FRENOIS, Point Jeunes, LILLE
- ❖ Isabelle DESTAILLEUR, Point Accueil Jeunes, ROUBAIX
- ❖ Marie-Luce GREGOIRE, Point Ecoute Jeunes, CARPENTRAS
- ❖ Richard GRAZIANO, Point Ecoute Jeunes & Parents, MANOSQUE
- ❖ Patricia DELORD, Point Jeunes, EVREUX
- ❖ Fabienne POIRIER, Relais Accueil Jeunes, LA ROCHE SUR YON
- ❖ Marie-Paule CHOCQUET, Point Accueil Jeunes, DUNKERQUE
- ❖ Jennyfer DEBOISE, Permanence Accueil Jeunes, PARIS
- ❖ Benoît VILLEHONGE, Permanence Accueil Jeunes, PARIS
- ❖ Marie-Noëlle BASSON, FLASSANS S/ISOLE
- ❖ Christine FUCHS-PAVISI, Point Accueil Ecoute, L'AIGLE
- ❖ Anny JOLY, Point Accueil Ecoute Jeunes, FLERS
- ❖ Marie-Anne BOUCARD, Point Accueil Ecoute Jeunes, FLERS
- ❖ Guillemette ROUX, Point Jeunes, LA ROCHELLE
- ❖ Claire de BENAZE, Point Accueil Ecoute Jeunes, GARGES-LES-GONESSE
- ❖ Bakary DIAKITE, Santé Publique, VILLE DE VITRY SUR SEINE
- ❖ Marc LERAY, Point Ecoute Prevention, TOULOUSE
- ❖ Brigitte BARA, Point Jeunes, LILLE
- ❖ Eric FOEX, ADSEA, CLERMONT FERRAND
- ❖ Gérard MATHE, Point Accueil Ecoute Jeunes, ARCACHON
- ❖ Olivier CHAZY, Ministère

Absents, excusés

- ❖ Claude FOURCADE, LA ROCHELLE
- ❖ Anne GUILBERT, CHARTRES  
(Projet PAEJ remis en question. Déconventionnement  
prévention spécialisée. Plan social au 31/12/02)
- ❖ Jean-Louis THENAIL, Villefranche sur Rouergue (pouvoir à Marc Leray)
- ❖ Marie-Noëlle BOISSEUX, PARIS (pouvoir à Brigitte Bara)
- ❖ Gilbert GADOIS, ALENÇON (pouvoir à Brigitte Bara)
- ❖ Catherine CANDILLIER, LILLE

Information

Le P.A.E.J. de l'Association La Fourmillière de Rodez dont l'activité principale recouvre la prise en charge médicale, psychologique socio-éducative des usagers de drogue est intégré au dispositif spécialisé de soins aux toxicomanes et non plus à celui des PAEJ (décision DDASS Aveyron)

## POINTS JEUNES ASSOCIATION RECHERCHE FORMATION

### I. – PRESENTATION RAPPORT D'ACTIVITE 2000-2001 – BRIGITTE BARA (CF. DOCUMENT)

Question de Monsieur Graziano au sujet de la circulaire de mars 2002 et la dotation financière DDASS .

Monsieur Leray précise qu'à partir d'une ventilation théorique au niveau national la reventilation au niveau régional se fait suivant des priorités départementales.

Depuis les élections de mai 2002 sans doute d'autres questions interviennent notamment en terme de portage politique.

Philippe de la Monneraye rappelle que la circulaire précise une règle de co-financement Etat – Département - communes, ... cf. chapitre IV : le financement des PAEJ.

Concernant la présentation de l'activité PJARF Christian Müller insiste sur la nécessité de concrétiser les actions : ainsi au sujet des séminaires, préciser les thèmes abordés et le nombre de participants. De même au sujet des « Point des points », il s'agit d'une lettre et non d'une petite revue etc.

Il s'agit d'énoncer ce qu'il en est du réel de l'activité de PJARF.

Il est décidé d'ajouter ces précisions en annexe au rapport d'activité.

Pour autant le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

### II. – PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Approuvé à l'unanimité.

### III. – POINT SUR LES ACTIVITES EN COURS

#### 1) Le séminaire d'Arcachon

Gérard Mathé précise qu'il aura lieu les 29, 30 et 31 janvier 2003.

Le thème : « Entre « contenance » et accompagnement, les PAEJ »

Alternance théorie/pratiques professionnelles

Interventions : sociologie, psychologie, juridique

Un temps de communication institutionnelle est prévu.

Les participants sont limités à 18 maximum.

Priorité est accordée aux petites structures dont les professionnels n'ont pas encore participé aux séminaires.

Principe financier : gratuité excepté pour l'hébergement et le transport à la charge des PAEJ, avec possibilité d'aide financière de PJARF (contact Eric Foex à Clermont Ferrand).

Pour plus de renseignements sur le colloque prendre contact avec Martine Rullier au 05.56.22.33.48.

#### 2) Le colloque national PJARF/FAP des 2 & 3 juin 2003 à Clermont Ferrand

✓ Durée : 1 jour ½ à la mesure de nos forces

## POINTS JEUNES ASSOCIATION RECHERCHE FORMATION

- ✓ Finalité : partager nos questionnements, nos expériences, nos acquis concernant les pratiques d'accueil des jeunes d'où l'accent mis sur le travail en ateliers
- ✓ Interventions :
  - l'une sociologique par P.Vidal Naquet sur la place des dispositifs jeunesse dans les politiques sociales,
  - l'autre généraliste plutôt philosophique sur la situation actuelle de la jeunesse avec Monsieur Foucault.
- ✓ Présentation des travaux réalisés par l'Ecole des travailleurs sociaux « diagnostic partagé ». distinction entre ce que nous croyons qu'attendent les jeunes et ce qu'ils attendent en réalité.
- ✓ La Fondation Abbé Pierre réalisera quelques vidéos courtes
- ✓ La Ville de Clermont Ferrand assure une participation des jeunes au colloque avec des garanties éthiques. Cette participation s'appuie sur une action dans la durée. Elle consiste à un travail sur la signalétique du colloque et sur la contribution à l'élaboration du Point des Points ayant pour objet le rendu compte du colloque. Pour la signalétique, les jeunes bénéficieront d'un accompagnement technique par une association d'arts plastiques (garantie de qualité)
- ✓ Pour éviter la perte du contenu des travaux en commission, deux « grands témoins » auront une mission « transversale » de retransmission. Volontairement choisis « décalés » du travail social mais suffisamment « compétents » pour se livrer à un tel exercice. Il s'agit pour l'un d'un universitaire déjà sollicité et prêt, pour l'autre se sera un journaliste « grande pointure ».

Un débat s'instaure sur la place d'une intervention du ministère. En tout état de cause c'est au comité de pilotage qu'il revient de prendre la décision.

### IV. NOTE DE POLITIQUE GENERALE

Débat vif sur les différentes propositions de ce texte d'orientation ? d'opportunité ?

- Explications, convictions non suffisamment formalisées. Ceux qui n'étaient pas présents au séminaire Urgence sociale n'ont pas les moyens de se l'approprier.
- Au nom de quoi ce signal d'alarme ?
- Plutôt note d'opportunité que note d'orientation  
Le texte ne correspond pas aux réalités de certains PAEJ
- La formulation risque d'avoir des effets opposés à ceux recherchés de nous situer sur le terrain de l'exclusion alors que ce texte vise au contraire à refuser d'être happé sur ce terrain. Le piège de l'urgence sociale est de ne traiter que la « relique » de l'être humain.
- Confusion enjeu stratégique et politique.

L'objet de cette note d'orientation n'est pas de signifier que l'on est happé par l'urgence sociale mais que celle-ci bouscule nos pratiques et que s'il y a urgence c'est celle d'une écoute sociale.

## POINTS JEUNES ASSOCIATION RECHERCHE FORMATION

Jusqu'à présent l'association se situait du côté de la formation de la réflexion pour ses adhérents. Aujourd'hui nécessité de participer au débat public et dire ce qu'il en est du réel de nos pratiques.

Déjà au niveau local chaque PAEJ soutient des positions publiques par le rapport d'activité. C'est le passage au collectif au national des énonciations locales dont il est question et des moyens que l'on se donne pour y parvenir.

La conjoncture actuelle ne nous laisse d'ailleurs pas vraiment le choix. Il y a urgence d'énonciation des réalités que nous rencontrons.

### V. ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Sont élus comme administrateurs :

- Marc Leray
- Eric Foex
- Philippe de la Monneraye
- Gérard Mathé
- Jean-Louis Thenail
- Isabelle Ligez
- Pierre Paillet
- Guillemette Roux
- Marie-Noëlle Boisseux
- Brigitte Bara

Election du bureau :

- Brigitte Bara, présidente
- Marc Leray, vice-président
- Gérard Mathé, vice-président
- Eric Foex, trésorier
- Marie-Noëlle Boisseux, secrétaire

### VI. INTERVENTION DE MONSIEUR CHAZY

Quelques éléments sur diagnostic partagé

- c'est un outil dont le partage ne peut être qu'institutionnel (DDASS/Conseil Général)
- nécessité d'un cadre de départ qui définit des objectifs, l'ampleur le périmètre géographique, des partenaires, avec pilotage et ciblage précis
- l'animation et la production doivent être portées par un intervenant extérieur
- la restitution aux décideurs en détermine la validation et en fait un document de référence, une base de travail sur plusieurs années

Les PAEJ s'inscrivent dans la faille des systèmes mis en place dans les dysfonctionnements institutionnels.

## POINTS JEUNES ASSOCIATION RECHERCHE FORMATION

C'est à eux de se faire connaître de manifester leur disponibilité pour ce travail à la DDASS, au Conseil Général.

A chacun d'entre eux d'être vigilant sur les entrées politiques.

A la question du double emploi schémas départementaux et diagnostics il est précisé que le schéma départemental est un exercice de planification. Les jeunes y apparaissent incidemment. C'est une vision globale.

Autre porte d'entrée : le PRS, les PRAPS

Actuellement, tournant politique avec la décentralisation. Le portage politique est peut être léger, insuffisant malgré la circulaire de mars 2002.

Plusieurs entrées possibles :

- les jeunes en grande précarité
- la santé – PRS, PRAPS
- défenseure des droits d'enfant

La campagne électorale a porté sur le passage à l'acte des ados, peut être y a-t-il d'autres choses à dire.

Actuellement, évolution dans le travail social : de l'obligation de moyens on passe à l'obligation de preuves.

Il s'agirait de s'attacher à des indicateurs pensés d'un point de vue social. La lisibilité devient impérative. Les PAEJ jouent leur avenir en travaillant sur la lisibilité de leur action.

En ce sens PJARF pourrait jouer un rôle de tête de réseau. A chacun son champ de compétences. Le réel dans lequel on est doit pouvoir être énoncé aux politiques : « ne pas fuir le politique ».

## CONCLUSION

Fort du débat de l'assemblée générale sur le contenu de la note d'orientation et de l'intervention de Monsieur Chazy, il est décidé que le bureau et le conseil d'administration s'attachera lors de ses prochaines réunions à retravailler la note d'orientation avec méthodologie.

L'échéance pour arrêter la note : colloque Clermont Ferrand

Par ailleurs, Marc Leray enverra un document dans tous les PAEJ du réseau PJARF : petite enquête sur les rapports d'activité.